



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bosnie-Herzégovine

Question écrite n° 14354

Texte de la question

M. Ladislas Poniatowski demande à M. le ministre des affaires étrangères pourquoi la France est écartée de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et de Sarajevo. Au moment où le Président de la République s'est rendu en Bosnie et où tous les observateurs ont pu constater que, dans les rues de Sarajevo, les édifices publics et les bureaux se reconstruisaient, le tramway fonctionnait, le trafic automobile se densifiait, les magasins se remplissaient, un rapport public par la fondation pour les études défense constatait que « la France avait déserté le champ de bataille économique ». Ce document précise que les Anglo-Saxons, les Allemands, les Italiens et même les hommes d'affaires de quelque pays asiatiques ont envahi le pays. La France est quasi absente. Alors que ce sont les soldats français qui furent les plus nombreux sur place durant le conflit. Ils y ont payé un lourd tribut. Si on ajoute aux dépenses militaires celles destinées à l'aide humanitaire, la note pour la France se chiffre en milliards de francs. Il lui demande donc pourquoi il n'y a pas eu de retour. Pourquoi les entreprises ont été frileuses et n'ont pas obtenu le soutien de l'Etat. Pourquoi la France n'a pas reconstruit l'aéroport de Sarajevo, alors que les soldats français l'avaient contrôlé pendant toute la guerre. Pourquoi les sociétés françaises sont absentes de tous les grands travaux de transports, télécommunications, d'adduction d'eau ou du déminage et pourquoi la France n'a remporté aucun marché de fournitures militaires ni dans le cadre de la Forpronu ni dans celui de l'OTAN.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur la reconstruction en Bosnie-Herzégovine, en particulier sur l'étude réalisée par la Fondation pour les études de défense. La présence économique de la France en Bosnie-Herzégovine ne doit pas être sous-évaluée, de même qu'il convient d'éviter de surestimer l'emprise des Anglo-Saxons et des Japonais (d'autant qu'il faut rappeler que nous-mêmes, à travers notre action diplomatique, avons incité les puissances importantes de la communauté internationale à intervenir pour la paix et la reconstruction de ce pays). Avec un effort financier bilatéral hors armées en 1996 de 294 millions de dollars pour les Etats-Unis, 107 pour le Japon, 57 pour la Grande-Bretagne et seulement 13 pour la France, les trois premiers pays se placent derrière nous 130 MF en 1996) en termes d'exportations vers la Bosnie-Herzégovine. Certes, l'Allemagne et l'Italie ont beaucoup mieux réussi que nous, mais elles ont avec cette région une tradition commerciale et une proximité que nous n'avons pas. Par ailleurs, le but de l'aide internationale est de faire repartir l'économie locale, d'où un appel prioritaire aux entreprises locales. Les marchés de fournitures appelant des achats à l'extérieur n'ont représenté que 10 % du montant de l'aide en 1996. Les protocoles financiers français ont permis d'introduire nos entreprises dans les secteurs du ferroviaire et de l'électricité ; récemment, un protocole de 25 MF a été signé, permettant à la société Oberthur de remporter le marché de l'impression des billets de la nouvelle monnaie de Bosnie. Le rapport de la Fondation pour les études de défense met enfin en valeur la nécessité d'une participation plus conséquente de Français dans les organisations internationales. Elle demeure, il est vrai, parfois insuffisante, même si la France a occupé ou occupe encore un certain nombre de postes importants (conseiller économique auprès du Haut représentant, numéro deux à la délégation de la Commission européenne, représentant de la Berd, gouverneur de la Banque

centrale). Un Français est actuellement chef du département économique au bureau du Haut représentant. En outre, le développement des actions civilo-militaires, qui permettent d'« insérer » des officiers au sein des organismes internationaux, a permis d'améliorer notre présence, tout en renforçant le lien entre notre effort militaire et le volet civil.

Données clés

Auteur : [M. Ladislav Poniatowski](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14354

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2591

Réponse publiée le : 6 juillet 1998, page 3738